

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Sommaire

- Edito..... 1
- La Caf et l'appui à la parentalité 2 / 3
- Ateliers d'appui à la parentalité
Exemples de terrain à Ste Geneviève des Bois..... 4
- Le colloque 2011 5
- Le concours de projets..... 5
- Les formations PEP 2011 6
- Les ressources..... 6

Comité de rédaction :

Jean-François GEY
Martine LECOUVREUR
Sylvie LISSORGUES
Chantal MILLET

PEP Formation :

Téléphone : 01 69 11 23 81
Courriel : jc.sornat@adpep91.org
Site : www.adpep91.org

Vous souhaitez recevoir ce journal ?

Pour recevoir les prochains numéros du journal « autour de l'école », merci de bien vouloir nous adresser un mèl indiquant votre nom (ou le nom de la structure), le destinataire, l'adresse postale et le nombre d'exemplaires souhaités.
jc.sornat@adpep91.org

NOUVEAU !

Recevez-vous la @lettre mensuelle ?...
Depuis début septembre, nous adressons le complément de ce journal par courriel, chaque début de mois. Un simple mèl de votre part pour la recevoir...

Janvier 2011 • Numéro 17



Le prochain colloque 2011 est construit autour de la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité. Vaste sujet, sujet ô combien important, tant il paraît évident qu'il faut travailler avec les familles pour accompagner au mieux les progrès scolaires de leurs enfants. Mais au-delà des idées suffisamment bonnes, au-delà des déclarations de principe convenues, qu'en est-il vraiment... pour nos propres pratiques au quotidien ? Quelle place laissons-nous vraiment, quelle place concédons-nous aux parents des enfants, des adolescents que nous accompagnons ? Considérons-nous les parents comme de simples partenaires, comme un « mal nécessaire », ou comme les premiers interlocuteurs dans une dynamique de coéducation autour d'un sujet en devenir qu'ils nous confient... seulement momentanément ? Ces questions sont d'importance et nous pourrions penser que le simple fait de les poser change tout comme le dit Philippe MEIRIEU. Mais est-ce suffisant ? Réfléchir ensemble à la place des parents, c'est oser poser des questions qui dérangent. Quel enseignant, quel éducateur, quel psychologue, quel accompagnateur dans les écoles, dans le secteur médico-social, dans les associations oserait dire aujourd'hui qu'ils travaillent en dehors des familles ? Une véritable langue de bois n'existe-t-elle pas sur cette question ? L'objectif de ce colloque est d'aller au-delà des allants de soi, des phrases et des pensées convenues, de nous mettre au travail sur une question véritablement difficile, bien au-delà des solutions simples et du prêt à penser.

A cet égard, s'arrêter quelques instants sur le terme de parentalité est instructif. Tout d'abord, ouvrons un dictionnaire LAROUSSE en deux volumes de 1991. Certes, il s'agit du siècle dernier, mais tout de même : pas de parentalité dans cet ouvrage ! Est-ce à dire que cette problématique n'existait pas ? Où plutôt qu'elle n'était pas repérée comme telle ? A y regarder de plus près, ce terme serait apparu en 1961, inventé par un psychanalyste dans un article tentant d'expliquer les causes d'un désordre psychologique immédiatement après la naissance d'un enfant.

La parentalité désigne le processus qui mène à l'état d'être parent, son développement et ses diverses

vicissitudes. Comment caractériser l'état d'être parent ? Encore un vaste sujet. Sujet qui s'impose peut-être aujourd'hui car notre société malmène sûrement chaque jour un peu plus les individus, et donc forcément les parents...

Être parent, c'est être engagé profondément, durablement, intensément, définitivement dans sa relation avec son enfant. Être parent, c'est aussi et surtout une construction psychologique qui prend appui sur notre propre enfance et les relations que nous avons pu établir avec nos propres parents. Mais, être parent, c'est encore une construction sociale : suivant les lieux et les époques, ces conditions bougent, évoluent, changent. Les règles de la filiation, les contraintes et exigences, les droits et le pouvoir attribués aux parents sont fondamentalement différents, et conduisent à des façons d'être distinctes. Sans aborder les questions juridiques – déterminantes, cet état de parent est mouvant, varié, multiple, presque un lieu incertain... pourtant au centre de tout, de tous et de chacun ! Cette place des parents s'impose comme indispensable, incontournable... Peut-être tellement inévitable, qu'il est tentant de la contourner : faire comme si elle n'était pas là, tant il faut lui consacrer une vraie place, la première... Dans les établissements médico-sociaux, nous savons peut-être plus fortement l'impossibilité de travailler, de prétendre travailler avec un enfant, un adolescent tant que ses parents n'ont pas réellement autorisé cette démarche. Il ne s'agit pas là d'attendre je-ne-sais-quelle émergence du désir mais au contraire de construire sur l'autorisation des familles, au sens fort. La meilleure façon de construire cet état d'être parent, c'est sûrement de poser explicitement la place qu'ils doivent prendre dans les décisions... qui concernent leurs enfants. Les parents se considéreront sûrement alors comme nous les considérerons ! Charles PÉGUY disait que les parents sont les aventuriers du monde moderne : participons à l'aventure avec eux, à leurs cotés... mais pas à leur place !

Jean-François GEY
Directeur Général AD PEP 91

L'APPUI A LA PARENTALITE

une mission essentielle de la caisse d'allocations

familiales de l'Essonne



Une des missions essentielles de la branche famille consiste à favoriser la cohésion de la cellule familiale en accompagnant les familles dans leurs responsabilités éducatives. C'est à ce titre que dans le cadre de la convention d'objectif et de gestion pour la période 2009-2012 les caisses d'Allocations familiales sont engagées aux côtés de l'Etat à soutenir la fonction parentale et à faciliter les relations enfants parents en veillant à proposer une offre globale de services aux familles associant le versement des prestations familiales et l'action sociale familiale.

Les actions de soutien à la parentalité...

Les actions de soutien à la parentalité visent ainsi à appuyer et à soutenir les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle au quotidien vis-à-vis de leurs enfants. Elles se différencient des dispositifs de responsabilisation parentale qui ont pour objet d'inciter sinon à obliger les parents à assumer leurs responsabilités éducatives. En Essonne la Caf développe son intervention dans le domaine de la fonction parentale au travers d'actions qui s'inscrivent dans un ensemble de dispositifs poursuivant des objectifs spécifiques et complémentaires tels le Reaap, la médiation familiale, les lieux accueils enfants parents, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité et l'aide à domicile.

L'ensemble de ces domaines d'intervention regroupé au sein d'un même pôle «ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET SOUTIEN A LA PARENTALITE (voir encadré)» depuis avril 2009, facilite la mise en synergie recherchée entre les différents dispositifs concourant à la parentalité pour une meilleure coordination et mise en cohérence des actions.

UN RÉPERTOIRE DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE EST CONSULTABLE SUR LES SITES SUIVANTS :

Caf : www.caf.fr

Conseil Général : www.essonne.fr/solidarites/enfance (rubrique solidarités)

Préfecture : www.essonne.pref.gouv.fr (rubrique soutien à la parentalité)

7 LAEP (Lieux d'Accueils Enfants Parents)...

Ainsi pour accompagner le plus tôt possible les parents, la Caf de l'Essonne soutient financièrement 7 lieux d'accueils enfants parents (Laep) qui sont des lieux particulièrement pertinents dans le domaine de la prévention primaire en ce qu'ils favorisent à la fois la socialisation de l'enfant et le soutien à la fonction parentale. Les laep offrent aux familles des espaces d'écoute et d'échanges autour de la relation parents enfants de 0 à 6 ans pour permettre la rencontre avec d'autres familles et favoriser l'autonomie de l'enfant. On y va quand on veut selon les heures d'ouvertures sans inscription préalable. L'enfant est accueilli toujours en présence d'un adulte qui l'accompagne, parents, grands-parents ou tout autre adulte référent. Ce n'est pas un mode de garde, l'accompagnateur est responsa-

ble de l'enfant pendant la durée de l'accueil. Les accueillants écoutent les parents parler du quotidien, répondent à leurs questionnements et les parents peuvent jouer avec leurs enfants. C'est un espace de paroles et d'activités parents enfants.

La médiation familiale...

Par ailleurs au regard de l'augmentation du nombre de divorces, et de séparation la Caf contribue fortement à faciliter l'accès des parents à la médiation familiale pour rétablir le dialogue et maintenir les liens familiaux. Le recours à la médiation est indiqué dans toutes les situations exposant les personnes à un risque de rupture et dans les conflits au sein de la famille lorsque les désaccords se sont installés. Le médiateur propose aux parents d'aborder tous les aspects concrets de l'organisation à définir après une séparation : le planning d'accueil de l'enfant, la garde alternée, sa scolarité, le suivi de sa santé, ses relations avec la famille au sens élargi, ses loisirs, le coût de son éducation et tout autre sujet que le couple souhaite aborder. 4 associations offrent sur le département un service de médiation familiale ; Olga Spitzer, Apce 91, Udaf et Essonne Médiation et sont financées à ce titre dans le cadre d'une prestation de service versée par la Caf.

Les REAAP...

En ce qui concerne les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, depuis 1999 la Caf a pour objectif, avec l'Etat et le Conseil général : d'accompagner toutes les familles sans discrimination parce que toutes peuvent à un moment donner se poser des questions ou avoir besoin d'un appui extérieur. En adhésion avec la charte Reaap, le principe est de renforcer les compétences des parents à être les premiers éducateurs de leurs enfants en s'appuyant sur leurs savoir faire et leurs capacités à s'entraider. D'autres partenaires institutionnels tels que l'Education Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Préfecture et des représentants associatifs contribuent également au développement du réseau. Preuve de l'importance qu'elle accorde au soutien à la parentalité, la Caf de l'Essonne a pris le relais de la Ddass au 1er septembre 2008 pour assurer le pilotage du Reaap.

En 2010 ce dispositif a permis de financer, 45 projets de soutien à la parentalité. Toutes les familles, tous les territoires (quartiers politique de la ville, réseau d'éducation prioritaire...) sont concernés par des actions qui se présentent sous forme de groupes de parole, de groupes de parents ou encore d'ateliers parents enfants.

Parce qu'il est organisé sur un mode partenarial, ce dispositif est mobilisateur même si des efforts restent à faire de façon à ne pas se limiter au financement d'un certain nombre d'actions mais à susciter un véritable travail en réseau propice au décloisonnement entre les acteurs et à la mise en place de nouveaux partenariats.

Ce dispositif crée du lien social et aura à s'articuler, autour d'autres dispositifs concourant à la parentalité. Un diagnostic du Reaap auquel parents et professionnels ont contribué est en cours de finalisation. Les conclusions seront présentées au cours du 1^{er} semestre 2011 et permettront d'engager de nouvelles orientations d'actions au regard des besoins identifiés.



Les CLAS...

Enfin les **Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité**, qui contribuent à une meilleure égalité des chances pour les enfants et favorisent le renforcement des liens entre les familles et l'école. Ils ont la particularité de répondre à un double objectif :

- offrir aux enfants qui ne bénéficient pas de ressources suffisantes dans leur environnement familial et social un appui pour favoriser leur épanouissement et réussir leur scolarité.
- proposer un accompagnement aux parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et améliorer les relations entre les familles et l'école.

Le Clas offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Dans cette dimension, les acteurs de l'accompagnement à la scolarité ont vocation à s'articuler avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. L'accompagnateur autant qu'il le peut développera des contacts aussi fréquents que possible avec l'entourage familial. Ce dispositif s'appuie sur le travail du comité départemental qui a pour objectif de procéder à l'état des besoins et de l'offre existante ainsi que de coordonner les actions et les financements. Le secrétariat de cette instance partenariale, associant les services déconcentrés de l'Etat (Préfecture, Direction départementale de la cohésion sociale et Inspection Académique), la Caf et le Conseil général, jusqu'alors assuré par la préfecture sera transféré à compter du 1^{er} janvier 2011 à la Caf. Pour l'année 2009-2010, 59 projets Clas sont financés pour un montant total de 735 892 euros.

Création d'un Comité national de soutien à la parentalité...

Avec la création le 2 novembre 2010 du Comité national de soutien à la parentalité, un autre challenge est à relever pour 2011 ; la déclinaison et l'instauration du comité départemental de soutien à la parentalité. Son rôle consiste à favoriser la coordination des acteurs et l'articulation des différents dispositifs d'appui à la parentalité afin d'améliorer l'efficacité et la lisibilité des actions menées auprès des familles. Un bon moyen de fédérer l'ensemble des acteurs institutionnels autour d'un projet ambitieux pour les parents sur le département de l'Essonne.



Monique CASSOL

Responsable du pôle animation de la vie sociale et soutien à la parentalité CAF de l'Essonne



POLE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET SOUTIEN A LA PARENTALITE

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Conseillères techniques :

Annie GUIET
Murielle MOUZARD
Stéphanie MEYER

SOUTIEN A LA PARENTALITE

Gabrielle LANZAROTTI
(Animatrice départementale REAAP)

Dominique LEROY
(Conseillère technique REAAP,
Aide à domicile, LAEP)

Christine LECHELLIER
(Médiation familiale)

Valérie VAN SCHAICK
(Secrétaire REAAP)

Contact : avs-sp.cafevry@caf.cnafmail.fr

EXEMPLES DE TERRAIN...

Lutte contre l'illétrisme. Insertion sociale et scolaire (dispositif de réussite éducative Sainte Geneviève des Bois)

L'atelier C.L.E.F.

L'un des axes prioritaires de la réussite éducative est de développer l'aide à la fonction parentale, dans ce cadre nous proposons de mener une action d'alphabétisation auprès des parents non francophones que nous pouvons être amenés à connaître via la réussite éducative et ses actions (parcours individualisés, accompagnements divers, etc.).



Cela afin de permettre une meilleure intégration des parents par le langage et la connaissance des fonctionnements institutionnels en particulier l'école, afin de leur donner les moyens de suivre la scolarité de leurs enfants et de s'investir dans la vie de l'école.

En effet ces parents sont souvent un peu perdus devant notre système scolaire et soit n'en réalisent pas l'importance, soit ne savent pas quelle y est leur place. Certains parents qui ne connaissent pas notre langue ont, de ce fait, beaucoup de difficulté à aider leurs enfants. Par ailleurs nous connaissons de nombreuses familles dont les enfants servent de traducteurs pour les actes quotidiens de la vie (généralement les aînés).

Cela entraîne souvent un malaise chez ces parents qui ne maîtrisent plus la situation dans laquelle ils se trouvent dans ces moments là. Des quiproquos et des erreurs dont la responsabilité est, de fait, portée par les enfants peuvent se produire. Cette situation met les parents en « dépendance » vis-à-vis de leurs enfants et ils perdent ainsi leur place première d'autorité et de respect. Nous nous retrouvons alors face à des enfants « parentifiés ».

Pour tâcher de remédier à cela nous avons trouvé un partenaire expérimenté dans ce type d'action et avec lequel nous avons déjà travaillé sur la ville : l'association « le coq à l'âne ». Cette association, bien implantée sur le territoire, a été très intéressée par notre projet.

Nous avons, dans un premier temps, mis en place 2 heures par semaine de « français pratique » dont les supports pédagogiques sont les « outils de l'école » l'axe scolaire et éducatif y est donc l'axe majeur. Nous avons nommé cet atelier « C.L.E.F. » c'est à dire : Connaissance de la Langue et de l'École Française.



L'association prépare le contenu des « ateliers C.L.E.F. » avec les documents quotidiens de la vie des élèves : carnet de correspondance, bulletins de notes, fiche d'incident, ...etc.

L'objectif principal est que les parents se réapproprient leur place pour dialoguer avec les enseignants et concevoir la vie d'élève et l'orientation de leurs enfants.

L'atelier comprend :

- une heure de pratique de la langue orale en particulier avec des jeux.
- une heure d'apprentissage de la langue écrite (avec le support pédagogique « Trait d'union » et les documents de l'école adaptés par les animatrices au thème de l'environnement scolaire. Un travail personnel de rédaction est proposé pour la maison. Il fait l'objet de lectures en groupe.

Les centres d'intérêt spécifiques abordés :

- présentation du système scolaire de l'école maternelle à l'université.
- les filières scolaires générales et techniques – les métiers.
- la vie quotidienne : famille, couple, travail, courses, etc
- les projets et l'avenir.
- la santé : corps, hygiène, alimentation ...
- la mémoire : lieux, école, cartes postales,

A partir du niveau en français de chacun et du niveau de communication avec l'école au début puis à la fin de l'atelier : une évaluation en fin de période sur les connaissances acquises par les parents et sur l'impact auprès des établissements scolaires sera effectuée.

Autour du jeu

C'est dans le même état d'esprit qu'un autre atelier vient d'être créé pour les mamans et leurs enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage de la langue française. Il s'agit cette fois de réunir des parents et des enfants autour des jeux spécifiques sur le vocabulaire. L'atelier est animé par des accompagnateurs de la réussite éducative formés à ce travail spécifique. Les enfants jouent ainsi avec leurs mamans et évoluent avec elles dans cet apprentissage. Cela permet non seulement d'acquérir des connaissances en français mais également de partager un moment de jeu avec leur enfant, ce qui n'est pas si fréquent de nos jours avec l'influence des multiples supports virtuels à la maison. De plus le jeu permet des échanges entre les familles et crée du lien social, détail non négligeable pour ces mamans qui se sentent souvent isolées.

L'autre avantage est que ces jeux sont repris en famille : cela amène inévitablement à ce que la langue française entre à la maison (ce n'est souvent pas le cas pour ces familles).

L'évaluation de cette action sera faite en collaboration avec les enseignants de ces enfants afin de mesurer leur impact au niveau des apprentissages scolaires.

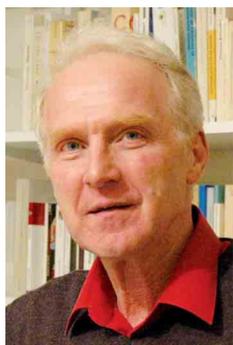


Sylvie LISSORGUES

Coordinatrice du dispositif de Réussite Éducative de la ville de Ste Geneviève des Bois

LE 5^{ème} COLLOQUE

« l'ambition de réussir » organisé par l'AD PEP 91 aura pour thème :



« les parents dans l'accompagnement à la scolarité ».

Cette édition 2011 débutera par une conférence de **Dominique Glasman**, le **vendredi 6 mai** au soir et se poursuivra le lendemain par une journée de débats et de présentation de projets des équipes CLAS/R.E.

Le **samedi 7 mai**, à l'Espace Colette à **VILLIERS SUR ORGE**, de 9h à 16h, les associations agréées CLAS et les équipes des dispositifs de Réussite éducative du département auront la possibilité de présenter des projets innovants et de se faire mieux connaître : une journée leur est offerte afin de manifester aux yeux de tous leur implication, leur enthousiasme et parfois leur fierté légitime, tout en allant à la rencontre d'autres dispositifs, d'autres manières de travailler et de valoriser le travail des enfants comme leur investissement. Dès lors, si cette manifestation permet à chacun de se ressourcer, de s'améliorer, de participer à des ateliers-débats et de vivifier la motivation, le désir de poursuivre un combat toujours difficile pour réduire les difficultés et aider à réussir, ce colloque est aussi l'occasion d'entendre et de dialoguer avec un sociologue important de l'univers scolaire et périscolaire : **Dominique Glasman**, le **vendredi 6 mai au soir au centre culturel Le Ludion de VILLEMORISSON SUR ORGE**.

Professeur de sociologie à l'Université de Savoie, chercheur associé au Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire, l'on dirait aujourd'hui de **D. Glasman** qu'il est un « expert » de la question de l'aide et de l'accompagnement scolaire, comme des processus de déscolarisation et des réponses à construire pour y remédier.

Auteur de nombreux ouvrages sur *L'école hors l'école* (le soutien scolaire dans les quartiers, en 1992), sur *L'accompagnement scolaire* (en 2000), ou sur *La déscolarisation* (en 2004), il est surtout l'un de ceux qui interrogent l'école, le sens de l'institution scolaire à la lumière du travail qui se fait de manière complémentaire à l'extérieur de l'école, dans le champ associatif ou celui du travail social. Il nous oblige à réfléchir sur les programmes que l'enseignant en manque de temps cherche à finir, mais qui ne doivent être respectés qu'associés à la compréhension, aux explications rigoureuses et opératoires du « comment faire » ou du « comment apprendre ». A une époque de visibilité accrue de l'échec ou de la difficulté scolaire, la tâche de l'enseignant, accompagnant l'élève dans sa maîtrise progressive des

compétences, dans la compréhension du chemin à parcourir, est aussi de travailler, en cohérence avec les acteurs de l'accompagnement scolaire, à la complémentarité des conseils méthodologiques, sans réduire les enfants à des « élèves à plein temps ».

Cette manifestation importante à plus d'un titre, à la fois pour la qualité du travail présenté et par les échanges qu'elle autorise quant au développement de l'accompagnement à la scolarité, **devrait intéresser tous les enseignants, expérimentés ou pas, de même que tous les étudiants de l'IUFM, école interne de l'UCP, et tous ceux qui se destinent à passer les concours de recrutement pour devenir enseignants et/ou rejoindre les actions d'accompagnement à la scolarité dans le cadre d'une démarche laïque, partenariale et fondée sur l'importance des apports culturels.** Il s'agira entre autres, dans la confrontation des initiatives, d'encourager et de définir les exigences d'un véritable travail de partenariat, responsable et efficient. Il est important d'instaurer des médiations ou « pactes symboliques », donc d'apprendre à modifier son regard, de diversifier et aiguïser la perception de ceux qui constituent la « cible » des actions de soutien, pour éviter toute forme de stigmatisation ou de marginalisation. Il est urgent de « dédramatiser » l'école, à la fois par des chemins de traverse, des ruses toujours à inventer et par le recentrage sur la qualité des apprentissages que, dans son souci d'égalité, l'institution scolaire doit rendre possible chez tous. Sans cela, comme l'a remarquablement montré Dominique Glasman, les « a-scolaires » continueront à être « ailleurs » en étant là, dans le paysage d'une école dont ils n'ont pas compris l'enjeu, déscolarisés, désespérés, et en rupture.

La complexité des phénomènes de déscolarisation comme la multiplicité des expériences d'« école hors l'école », de même que les perspectives d'action qu'ouvrira la contribution de Dominique Glasman devraient concerner parents et enseignants, mais aussi, plus généralement, tout citoyen conscient de l'importance des questions d'éducation.



Martine Meskel-Cresta

Directrice des études, responsable du site d'Etiolles IUFM de l'Académie de Versailles. Université de Cergy-Pontoise

SAVOIR FAIRE EST BIEN ; le faire savoir...

Pour la deuxième année consécutive, nous proposons aux structures agréées CLAS et aux équipes de Réussite éducative du département ; de participer à un **concours de projets innovants en accompagnement à la scolarité**. Cette initiative vise un double objectif : **permettre la présentation publique de pratiques éducatives innovantes et contribuer à la diffusion et à la valorisation de l'innovation éducative dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité** auprès du grand public. Une vingtaine de projets avaient été déposés en 2010 et leur présentation avait grandement contribué à animer la matinée du colloque « l'ambition de réussir » du 27 mars dernier. (cf. journal « autour de l'école » n°16). C'est la raison pour laquelle le colloque 2011 fera une part encore plus importante à la présentation des actions entreprises au cours de cette nouvelle année scolaire. Nous espérons que vous serez nombreux à participer et ainsi à **féderer accompagnateurs, parents et enfants autour d'une action éducative commune et partagée**.



Documents à télécharger sur notre site internet : www.adpep91.org

2011 PROGRAMME

Les formations PEP au service des acteurs de l'accompagnement à la scolarité et de la Réussite éducative...

Ces formations sont proposées en fonction des demandes et des besoins du terrain. Elles allient théories et pratiques pour vous aider à progresser dans vos réflexions et projets. Ces journées thématiques se déroulent au siège de l'association à Lisses.

Formation 1 (Mercredi 26 janvier)

« Et si on échangeait (sur) nos pratiques ? ... » Favoriser l'échange autour des pratiques de chacun, leur analyse et la mise en commun des outils utilisés.

Formations* 2 et 6 (Vendredi 4 février et mardi 31 mai)

« Aider à la mise en place d'un projet en accompagnement à la scolarité » Proposer des démarches et des outils pour élaborer le projet d'une structure d'accompagnement à la scolarité.

(*Formations ouvertes en priorité aux responsables de structures)

Formation 3 (Mercredi 9 mars)

« Jouer pour réussir, ou un exemple de pédagogie du détour... » Appréhender le jeu comme une situation d'apprentissage parmi d'autres. Analyser l'intérêt et les apports du jeu en accompagnement à la scolarité.

Formation 4 (Jeudi 31 mars)

« L'aide aux devoirs en accompagnement à la scolarité » Appréhender l'aide aux devoirs comme un des volets de l'accompagnement à la scolarité. Différencier l'aide aux devoirs du soutien scolaire. Connaître et cibler le rôle de l'accompagnateur lors des séances d'aide aux devoirs.

Formation 5 (Mercredi 27 avril)

« L'accompagnement des enfants en situation de handicap » Elaborer une démarche pour améliorer l'accueil d'ESH dans une structure.

Formation 7 (Mercredi 8 juin)

« Un exemple d'apport culturel en accompagnement à la scolarité : le conte » Appréhender la culture comme un des volets de l'accompagnement à la scolarité. Connaître et cibler le rôle de l'accompagnateur lors d'ateliers « autour du conte ».

Formations* 8 et 10 (Mardi 4 octobre et vendredi 5 décembre)

« Le suivi des accompagnateurs : du recrutement à l'évaluation des actions... » Définir les attitudes, les démarches, les pratiques permettant de recruter et d'intégrer les accompagnateurs.

(*Formations ouvertes en priorité aux responsables de structures)

Formation 9 (Mercredi 16 novembre)

« Le rôle de l'accompagnateur à la scolarité » Clarifier la définition de l'accompagnement à la scolarité. Permettre aux accompagnateurs de situer leurs pratiques dans un contexte plus global, notamment en référence à la charte nationale du CLAS. Savoir se situer comme intervenant.

Les fiches et les modalités d'inscription, ainsi que les contenus détaillés des ces formations sont téléchargeables depuis le site internet des PEP (<http://www.adpep91.org>).

LES PEP PROPOSENT AUSSI DES FORMATIONS « SUR SITE »...

Une équipe de formateurs saura répondre aux besoins de formations de vos équipes. Le contenu est mis au point en concertation avec les commanditaires puis les séances se déroulent dans les locaux choisis par ces derniers. Elles sont programmées selon un planning défini conjointement en fonction des objectifs d'adaptation au public destinataire et font l'objet d'une convention. Exemples de thèmes d'intervention :

L'accompagnement à la scolarité

- L'aide aux devoirs
- La pédagogie de détour
- Les activités favorisant l'apprentissage
- La gestion d'un groupe d'enfants, son accompagnement et son suivi
- La sociologie des difficultés scolaires
- Le rôle de l'enseignant dans la réussite éducative.

La psychopédagogie

- La méthodologie des apprentissages
- Le développement de la capacité d'apprendre
- La motivation chez les enfants
- La psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Le développement de la mémoire
- La pratique de l'entraide et du tutorat entre les jeunes
- La construction du projet personnel chez le jeune
- La gestion de l'hétérogénéité d'un groupe
- Les questions d'autorité, de violence et la valorisation d'un groupe
- Le repérage des difficultés du jeune face à la lecture ou l'expression. L'orientation possible.

Les acteurs éducatifs

- La construction d'un partenariat
- La connaissance du système scolaire et de son institution
- La place des parents dans le système éducatif
- La connaissance du mouvement d'éducation populaire
- Le partenariat et la communication entre les parents, les enseignants et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité
- L'orientation scolaire
- La remédiation scolaire.

Méthodologie et management

- La mise en place d'un projet et son évaluation
- La gestion du personnel et d'une structure
- Les compétences d'un responsable de projet
- L'animation d'un partenariat.

RESSOURCES

OUVRAGES

« Parents et professeurs d'école : de la défiance à l'alliance ». (Editions de la Chronique Sociale) par Dominique SENORE - 2010. *Ce livre s'adresse à tous ceux qui cherchent à améliorer les relations Familles/Ecole. Il fournit des idées facilement utilisables en contexte scolaire, expose le résultat d'actions conduites avec des élèves et leurs familles en montrant comment les choses se sont concrètement mises en place...*

« Donner l'envie d'apprendre ». (Editions IXELLES) par Varinia OBERTO et Alain SOTTO - 2010. *Cet ouvrage explique, de façon concrète, comment se construisent à l'école et à la maison les compétences des enfants, et comment il est possible de les accompagner dans leur scolarité en leur donnant l'envie d'apprendre...*

« Changer le collège c'est possible... Et pour nos enfants c'est urgent... ». (Oh Editions) par André GIORDAN et Jérôme SALTET - 2010. *Depuis 6 ans, les auteurs ont recensé, observé, analysé d'autres méthodes pédagogiques, d'autres organisations possibles. Dans plusieurs établissements, en Europe, ils ont testé d'autres innovations qu'ils ont évaluées...*

SITE INTERNET

Tout savoir sur la scolarité de la maternelle au lycée...

<http://www.education.gouv.fr/pid24345/espace-parents-portail-evenementiel.html>

Vous avez un ouvrage ou un site à nous recommander : n'hésitez pas à nous contacter !